



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

PAYS DE LA LOIRE



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Édito

**JEAN-CHRISTOPHE GAVALLET / PRÉSIDENT DE
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT PAYS DE LA LOIRE**

Cette année 2021 fut riche en événements divers et variés. A noter, les deux invitations à rencontrer le Premier Ministre qui m'ont permis de présenter les positions du mouvement FNE sur la filière bois lors de sa venue en juillet 2021 aux Essarts-en-Bocage (85) et sur le développement de la filière éolienne en mer lors de sa visite du chantier du parc éolien en mer au large de St Nazaire (44) fin août 2021.

En 2021, l'équipe salariée et les bénévoles n'ont pas chômé malgré le contexte sanitaire. Nos partenariats et nos actions ont pu être maintenus grâce à des équipements performants pour le télétravail et à l'investissement de tous. Nous pouvons même nous dire que nous ne tiendrons pas le même rythme en présentiel, le temps de transport pour se rendre à une réunion est aussi un temps de réflexion qui finit par manquer. Il faudra à l'avenir redescendre en intensité. Il nous faudra aussi trouver des locaux mieux adaptés, le COVID et le télétravail pour les salariés ont permis de ne pas être à l'étroit en 2021, ce qui n'est plus le cas en ce début d'année 2022.

Ce fut une année particulièrement riche pour l'eau, avec un énorme travail de nos représentantes en comité de bassin pour viser une adoption du nouveau SDAGE sans régression environnementale. Nous avons aussi travaillé sur les continuités écologiques. L'apport du travail de

Noémie Morel, notre chargée de mission « eau » a permis d'augmenter la pertinence des interventions de nos bénévoles.

Pour notre fédération nationale, nous avons coordonné la réécriture d'une note de positionnement sur le bois-énergie. Ceci nous a amené à recruter un salarié à temps partiel pendant plusieurs mois.

Nous n'avons pas ménagé nos efforts, avec le soutien de Benjamin Hogommat, notre juriste, pour faire que le SRADETT prenne mieux en compte l'environnement. Ces efforts n'ont hélas pas été couronnés de succès. Le travail reprend dès cette année du fait d'une révision de ce document qui oriente la démarche environnementale de la Région dans le temps long. Une occasion à ne pas rater pour essayer d'y apporter quelques améliorations.

En concertation avec le monde agricole et l'administration, nous avons travaillé sur les zones de non-traitement, le PAR nitrate, ainsi que sur la protection du bocage et de la biodiversité.

Nous avons continué le soutien de notre embryon de fédération départementale en Loire-Atlantique et travaillé notamment la question de l'estuaire de la Loire, notamment l'abrogation de la Directive Territoriale d'Aménagement (DTA).



Prise de parole de Jean-Christophe GAVALLET lors de la visite du premier ministre à St-Nazaire en août 2021



Sommaire

Notre fédération	p.5	Nos partenaires	p.26
Nos projets	p.8	Nos finances	p.27
Nos dossiers	p.15	Nos associations en action	p.29
Notre plaidoyer	p.21	Nos publications	p.34

JANVIER

Pollution à l'arsenic

100 sacs d'un fongicide à l'arsenic sont abandonnés dans un espace naturel à Bois-de-Céné (85), avec contamination des eaux. Après signalement sur Sentinelles de la Nature, FNE Pays de la Loire et FNE Vendée portent plainte auprès du parquet des Sables d'Olonne.

FEVRIER

Reprise des arrêtés ZNT

Après les décisions de justice de 2020 désavouant les arrêtés fixant les zones de non-traitement des pesticides à proximité des milieux aquatiques, ces arrêtés sont corrigés par les préfets de département avec la vigilance de FNE Pays de la Loire et ses associations membres.

MARS

Estuaire de la Loire

Aux côtés de plusieurs associations de son mouvement, FNE Pays de la Loire produit un cahier d'acteurs dans le cadre de la concertation relative à l'abrogation de la Directive Territoriale d'Aménagement de l'estuaire de la Loire.

AVRIL

Publication du guide trame noire

Fruit d'un travail engagé en 2020, le guide relatif à la prise en compte de la pollution lumineuse et de la trame noire dans différents documents de planification est publié.

MAI

Marche pour une vraie loi climat

FNE Pays de la Loire et ses associations membres en Maine-et-Loire étaient présentes à la « Marche pour une vraie loi climat » le 9 mai à Angers pour y porter les couleurs du hérisson.

JUIN

Elections régionales

Au cours du mois de juin, FNE Pays de la Loire a rencontré équipes et candidats aux élections régionales. Un travail de fond permettant de mettre en avant notre plaidoyer pour un monde vivable.

JUILLET

Abandon du projet de Brétignolles-sur-Mer

A l'issue d'une médiation dans laquelle le mouvement de FNE Pays de la Loire s'est fortement investie, le conseil communautaire du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie met fin au projet de construction du port de plaisance le 22 juillet.

AOU

Loire à v

Du 2 au 1
routes de
itinérants
consultati
préservati

TRE VÉE

2021

UIT él'eau

3 août, FNE Pays de la Loire est repartie sur les
la Loire à Vélo afin de monter des stands
pour sensibiliser touristes et habitants à la
on du public sur le SDAGE et l'importance de la
on de l'eau.

DECEMBRE

Trafic de civelles

Le procès d'appel du trafic international de civelles impliquant des braconniers et mareyeurs de Loire-Atlantique et de Vendée se tient à la cour d'appel de Rennes le 15 décembre.

NOVEMBRE

Soirée ciné-débat

Le 15 novembre, la première soirée ciné-débat sur la protection des captages prioritaires vis-à-vis des pesticides était organisée à Nort-sur-Erdre, réunissant 90 personnes autour de cet enjeu majeur.

OCTOBRE

Chasse aux vitrines à Angers

Après une première opération en 2020, FNE Pays de la Loire réalise dans la nuit du 22 au 23 octobre à Angers une seconde maraude permettant de référencer les commerces ne respectant pas l'obligation d'extinction nocturne.

SEPTEMBRE

Journée continuité écologique des cours d'eau

FNE Pays de la Loire organise en Mayenne le 16 septembre une journée de formation relative à la continuité écologique des cours d'eau.

ZOOM

Le SDAGE

L'année 2021 a été marquée par la révision du SDAGE 2022-2027. Que ce soit par la représentation aux nombreuses commissions du Comité de bassin, par le relais de la consultation du public à donner son avis sur le document ou encore par la participation à cette consultation, FNE Pays de la Loire a suivi ce sujet de près tout au long de l'année.

NOTRE FEDERATION



France Nature Environnement Pays de la Loire, c'est...

- Association créée en 2008
- Fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement (APNE)

Éclaireur

FNE Pays de la Loire siège dans plus de

50

commissions



Vigie de l'environnement

30 000

militant.es

en Pays de la Loire



Force de proposition, exprimant la défense de l'intérêt général en matière d'environnement

8

associations adhérentes

80

associations affiliées

dans toute la région des Pays de la Loire



Une association membre :

- d'**Air Pays de la Loire** (depuis 2011);
- du **Centre d'Appui à la Vie Associative** du Maine-et-Loire (depuis 2010);
- du **Conservatoire des Espaces Naturels des Pays de la Loire** (depuis sa création en 2015);
- de **France Nature Environnement** (depuis 2011);
- du **Mouvement Associatif des Pays de la Loire** (depuis 2018);
- de **PEFC-Ouest** (depuis 2018).

Une association reconnue

Détentrice de l'agrément **association de protection de la nature et de l'environnement** et de l'habilitation de représentativité au titre du code de l'environnement.



Détentrice de l'agrément du ministère de la Justice **permettant de donner des consultations juridiques à ses associations membres.**

- Une organisation représentative, au fonctionnement démocratique et à la gestion transparente.
- Une association reconnue d'intérêt général.

NOTRE GOUVERNANCE

Assemblée générale ordinaire

Elle s'est déroulée le 20 mars 2021 en visioconférence du fait du contexte sanitaire

FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT

PAYS DE LA LOIRE



Conseil d'administration

Composé de 14 administrateurs en 2021, il s'est réuni à 5 occasions, soit en présentiel soit en visioconférence

Bureau

Composé de 6 membres, il s'est réuni 5 fois en 2021 en visioconférence.



Composition du conseil d'administration et du bureau au 31 décembre 2021

- Pour la Sauvegarde de l'Anjou : Florence DENIER-PASQUIER et Yves LEPAGE (vice-président)
- Pour FE 53 : Jean-Marc LALLOZ (trésorier) et Benoît DUCHENNE (secrétaire adjoint)
- Pour Sarthe Nature Environnement : Jean-Christophe GAVALLET (président) et Sophie BARDET-AUVILLE
- Pour FNE Vendée : Alain LE GAL et Yves LE QUELLEC (secrétaire)
- Pour la Coordination LPO Pays de la Loire : François HALLIGON
- pour Bretagne Vivante : Catherine BELIN (trésorière adjointe) et Philippe ROLLAND
- Pour Virage Energie Pays de la Loire : Bernard COTTIER
- Pour le Groupe Chiroptères Pays de la Loire : Nicolas CHENAVAL et Sylvie DESGRANGES

EQUIPE

En 2021, l'équipe était composée de **4 salariés** (3,3 ETP) : Xavier MÉTAY, coordinateur, Benjamin HOGOMMAT, chargé de mission juridique, Noémie MOREL, chargée de mission « eau » et Thibaud SAINT AUBIN, chargé de mission « énergie » qui a été recruté pour un CDD à temps partiel pendant 8 mois afin d'assurer une mission pour FNE national : travailler à la rédaction de la note de positionnement sur le bois-énergie.

Nous avons accueilli **4 jeunes** en tant que volontaires en service civique : Hélène TREVET de janvier à mai 2021, Marjorie LALANDE de janvier à août 2021, Antoine GROMAIRE à partir de septembre 2021 et Jules BOISSEAU à partir d'octobre 2021.

Nous avons également accueilli **5 stagiaires** : Cléa MEME-LAFOND, élève en 3^{ème} pour un stage découverte, Lina GUIL, étudiante en Licence 3 de Droit de l'environnement pour un stage découverte, Manon POULAIN, élève en terminale gestion administrative pour un stage de 6 semaines, Jules BOISSEAU, étudiant en Master 2 droit de l'environnement, travaillant notamment la continuité écologique des cours d'eau (durée de 6 mois) et Maddie BEDAISIEUX, élève en seconde pour un stage découverte.



l'équipe en juin 2021



NOS

PROJETS

Tout en continuant ses missions de base, FNE Pays de la Loire a mené en 2021 plusieurs projets « phares » avec notamment :

- le projet fédéral : Sentinelles de la nature**
- des actions de sensibilisation pour faire vivre la consultation du SDAGE Loire-Bretagne**
- un travail de fond sur la continuité écologique des cours d'eau**
- une mission pour FNE sur le thème du bois-énergie**

Consultation sur le SDAGE

La moitié de l'année 2021 a été occupée par la consultation du public sur le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, le SDAGE Loire Bretagne, du 1^{er} mars au 1^{er} septembre. Comme tous les 6 ans, le SDAGE pour la période 2022-2027 était en révision. FNE Pays de la Loire a relayé cette consultation auprès du grand public afin de l'encourager à donner son avis sur l'eau. L'objectif était déjà faire connaître la gouvernance de l'eau sur le bassin puis de sensibiliser aux différentes menaces qui pèsent sur les milieux aquatiques avec le risque de non atteinte du bon état des masses d'eau. Mieux informés, les citoyens peuvent ainsi mieux exprimer leurs avis. Nous avons donc mis en place plusieurs actions de sensibilisation sur la période :

LES STANDS DE SENSIBILISATION

Quatre stands de sensibilisation à l'eau et à la consultation du public sur le SDAGE ont été installés au début de l'été 2021 sur les marchés d'Angers, de Sainte Gemmes-sur-Loire et des Ponts-de-Cé. Par une approche ludique, toujours accompagnés de notre bar à eau et notre roue à questions, nous avons échangé avec 153 personnes s'arrêtant dans leurs emplettes pour découvrir la consultation sur le SDAGE. Un autre stand s'est également tenu lors du festival 'Naturist' - por nova mondo, les 3 et 4 juillet 2021, où 63 personnes (habillées ou non) sont venues à notre rencontre.



LA REVUE SPÉCIALE

À l'occasion de la consultation sur le SDAGE, nous avons augmenté le nombre de pages de notre revue saisonnière pour un dossier spécial sur le SDAGE 2022-2027. Publié au lancement de la consultation, ce numéro a présenté ce document, l'état des lieux en Pays de la Loire, le projet de SDAGE 2022-2027 et relayé des témoignages et un appel à participer.



LES ÉMISSIONS RADIO

FNE Pays de la Loire a rédigé un dossier de presse pour faire connaître aux médias le SDAGE et la consultation du public. Plusieurs émissions radio ont également été organisées dont une chronique de cinq épisodes sur Radio Prévert, un podcast pour la Maison de l'Europe du Mans et une interview sur RCF Vendée.

LE WEBINAIRE SUR LE SDAGE ET LES ZONES HUMIDES

En collaboration avec l'association étudiante du master des zones humides d'Angers et aux côtés de Pascal Boniou de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, FNE Pays de la Loire a organisé un webinaire sur le SDAGE et les zones humides. L'objectif était de présenter, par l'entrée zones humides, ce qu'est le SDAGE et comment le projet 2022-2027 aborde le sujet, afin d'encourager les étudiants à participer à la consultation du public sur un sujet qui les concerne.

CHIFFRE CLÉ

toutes opérations confondues, nous estimons avoir sensibilisé plus de

650 personnes !

Consultation sur le SDAGE



LA LOIRE À VÉL'EAU

La Loire à Vél'eau devient un projet phare de FNE Pays de la Loire. Déjà organisée l'année dernière, nous l'avons adaptée pour cette deuxième édition afin qu'elle soit le support du relais de la consultation du public sur le SDAGE 2022-2027.

Du 2 au 13 août 2021, la Loire à Vél'eau a cette fois-ci parcouru les bords de la Loire entre Angers et Ancenis. Noémie MOREL, chargé de mission Eau, et Marjorie LALANDE, volontaire en service civique, ont parcouru plus de 150 kms et animé 17 stands itinérants sur leur parcours : sur les arrêts vélo dans les communes en bords de Loire, dans les campings ou les guinguettes, sur les marchés, à Cap Loire... et ce malgré la pluie qui s'est invitée la première semaine !

Au total, ce sont 337 personnes qui ont été sensibilisées et dont la grande majorité est repartie avec le questionnaire pour donner son avis sur le projet de SDAGE et la politique du bassin. La plupart des personnes qui se sont arrêtées découvraient le fonctionnement de la gouvernance de l'eau mais se montraient très intéressées et posaient de nombreuses questions. Alors que certaines devinaient à la dégustation aveugle où se trouvait l'eau de robinet, l'eau de source et l'eau minérale, les préoccupations sur la qualité de l'eau potable revenaient très fréquemment dans les discussions.

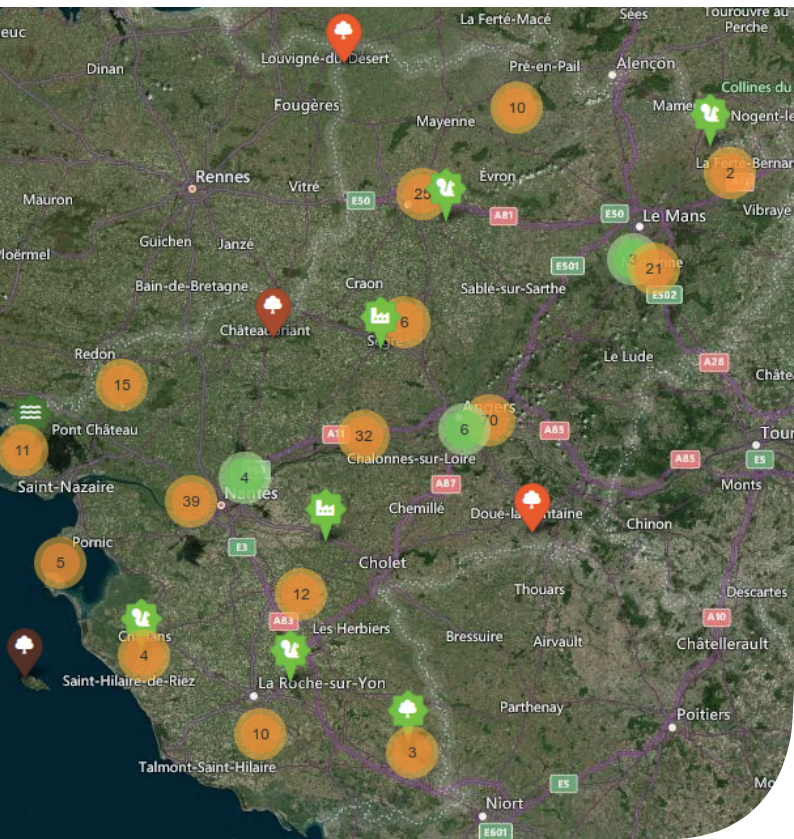


La Loire à Vél'eau nous permet d'aller à la rencontre du public pour échanger avec lui sur des sujets aussi importants que la préservation de la qualité de l'eau, le risque sécheresse et les économies d'eau, la biodiversité... L'accueil qui nous est réservé est toujours chaleureux et les personnes rencontrées sont curieuses et intéressées.

Noémie MOREL,
chargée de mission Eau



Sentinelles de la nature

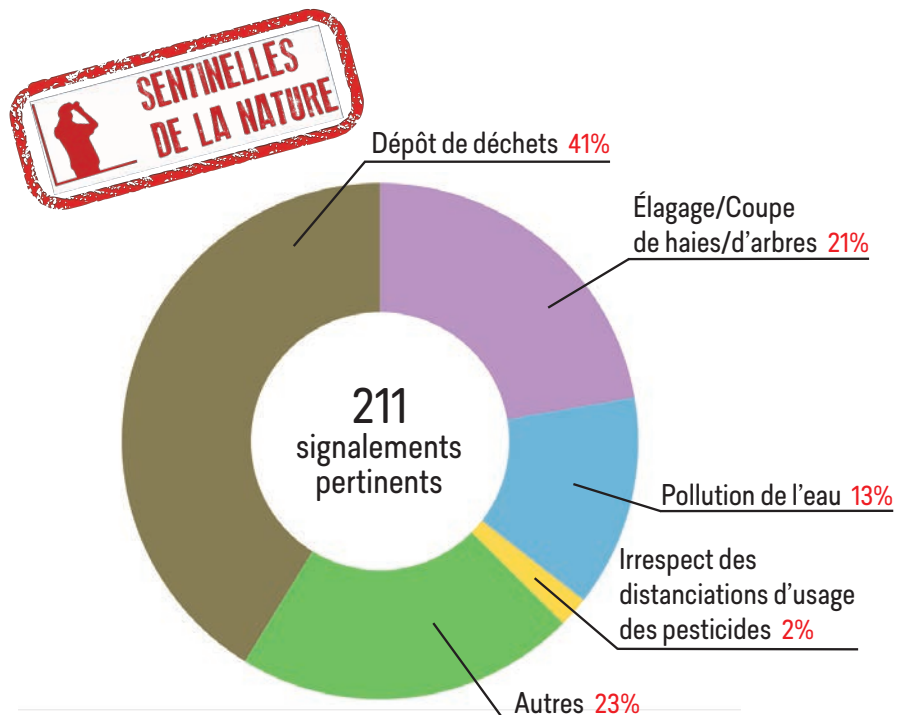


Lancé en 2019 par déclinaison dans notre région d'une plateforme née dans le mouvement FNE en région Rhône-Alpes, le projet Sentinelles de la Nature vise à recueillir les signalements, par tout citoyen, de dégradations environnementales et d'initiatives favorables à l'environnement. Les signalements de dégradations sont traités par une équipe constituée de bénévoles et de salariés afin d'accompagner la sentinelle dans la résorption de l'atteinte. Les signalements les plus significatifs sont en outre publiés et donc visibles par le grand public.

Pour sa troisième année de fonctionnement, la plateforme Sentinelles de la Nature a permis de recueillir dans la région Pays de la Loire 270 signalements de dégradations, dont 211 jugés pertinents. Ces chiffres sont en baisse par rapport à l'année 2020, marquée par des confinements qui avaient conduit à une utilisation accrue de la plateforme. Comme les années précédentes, les dépôts de déchets constituent la principale thématique des dégradations (41%), suivie des actes de destructions des haies bocagères (21%) et des pollutions de l'eau (13%). De nombreuses démarches ont été engagées, soit par les sentinelles sur nos conseils soit par FNE Pays de la Loire, pour les dénoncer et y mettre fin lorsque c'est possible.

A côté de ces dégradations, 21 initiatives favorables ont été signalées sur la plateforme : il s'agit notamment d'opérations de ramassages de déchets et de replantations de haies. Nous avons également valorisé sur la plateforme la signature dans la région du premier contrat d'obligations réelles environnementales (ORE) avec pour intervenant le Conservatoire d'Espaces Naturels des Pays de la Loire.

L'année 2021 a aussi vu se consolider le réseau de référents bénévoles, passant de 5 à 8 dans la région. Plusieurs temps de formation ont été organisés afin de les aider à s'approprier la plateforme, nous rendant plus réactifs pour traiter les alertes, et des points d'étape sont organisés tous les mois. Mais il faut impérativement que ce réseau continue à s'agrandir pour améliorer notre efficacité.



Sentinelles de la nature est un véritable outil fédéral qui nous permet de traiter un grand nombre de signalements et de filtrer ces derniers avant de faire intervenir les services de l'État ou autres partenaires. C'est un gain d'efficacité important !

Benjamin HOGOMMAT,
chargé de mission juridique

LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

FNE Pays de la Loire a confié à un juriste stagiaire (Jules BOISSEAU) la mission de travailler en 2021 sur la réglementation relative à la restauration de la continuité écologique des cours d'eau. Ce travail s'est conclu le 16 septembre par l'organisation d'une journée de formation sur ce sujet à Argentré (Mayenne).

Durant la première partie de la journée, nous avons présenté :

- ce qu'est la continuité écologique
- les aspects juridiques de la continuité écologique
- les questions à se poser pour connaître de la légalité d'un ouvrage
- le réseau Eau de FNE Pays de la Loire et le rôle d'un bénévole associatif afin de les encourager à agir en ce sens
- puis le technicien de rivière du syndicat JAVO (Jouanne, Agglomération de Laval, Vicoin, Ovette) est venu nous présenter les actions de restauration de la continuité écologique, ainsi que leurs contextes, qui ont été menées sur le territoire.

Nous sommes allés sur le terrain pour découvrir 3 opérations de restauration : une renaturation sur une rivière de contournement, une passe à enrochement, et une passe à poissons. 20 personnes ont participé à cette journée, majoritairement des bénévoles d'associations membres du mouvement FNE et quelques élus.



MISSION SUR LE BOIS-ÉNERGIE

D'avril à novembre 2021, FNE Pays de la Loire a réalisé une mission pour sa fédération nationale et le réseau « forêt » de FNE. Il s'agissait de rédiger le projet de note de positionnement de FNE sur le thème du bois-énergie.

Pour réaliser ce travail, FNE Pays de la Loire a recruté un chargé de mission en CDD à temps partiel. Thibaud SAINT-AUBIN, ancien salarié de FNE, a rapidement pris ses marques et a travaillé sur ce sujet en lien avec des bénévoles de toute la France et en rencontrant de nombreux acteurs de la forêt en Pays de la Loire.

FNE Pays de la Loire a organisé le 30 septembre 2021 à Nantes une journée d'échanges réunissant des bénévoles de notre mouvement en Pays de la Loire et des représentants de structures œuvrant sur le sujet : Fibois, la DREAL des Pays de la Loire, le CRPF Bretagne-Pays de la Loire et Virage Énergie Climat Pays de la Loire. Occasion de présenter les grandes lignes du projet de note de positionnement et de recueillir les réactions de chacun afin d'enrichir cette première.

EN BREF

- ✂ En 2021, une seconde action de chasse aux vitrines a été menée dans le centre ville d'Angers pour relever les commerces qui ne respectent pas la réglementation sur les éclairages. Il en ressort que 43% des commerces sensibilisés en 2020 ont éteint leurs éclairages. Pour les autres, une nouvelle campagne de sensibilisation a été lancée.



LES SOIRÉES CINÉ-DÉBATS

Dans le cadre du PRSE3, FNE Pays de la Loire a organisé en 2021 les soirées ciné-débat qui avaient dû être reportées en raison de la situation sanitaire. Trois soirées ont finalement pu avoir lieu le 15 novembre 2021 à Nort-sur-Erdre (49), le 8 décembre 2021 au Bourgneuf-la-Forêt (53) et le 12 janvier 2022 à Vibraye (72). Avec en moyenne 50 spectateurs par projection, les soirées s'ouvraient sur le film « zéro phyto 100 % bio » et se poursuivaient avec des échanges entre la salle et différents intervenants, notamment des agriculteurs bio, des élus en charge de la production d'eau potable, des représentants d'associations de protection de l'environnement ou des consommateurs ou encore une cantine scolaire. Ces soirées, organisées à proximité d'un captage prioritaire, avaient pour objectif de revenir sur ce régime de protection ainsi que sur la qualité de l'eau potable du territoire.



MARCHE POUR LE CLIMAT

En avril 2021, FNE Pays de la Loire s'est impliquée dans l'organisation collective de la « Marche pour une vraie loi climat » à Angers. Présents en nombre le 9 mai 2021 parmi les participants du cortège, les bénévoles des associations locales membres de FNE et de notre fédération départementale, la Sauvegarde de l'Anjou, ont porté haut les couleurs de FNE et notre drapeau du hérisson.



Comme beaucoup de structures, nous avons adapté nos pratiques au contexte de crise sanitaire lié à la COVID-19 et avons réalisé en 2021 plusieurs webinaires pour continuer à sensibiliser ou former nos adhérents et nos partenaires. Ceci a permis de limiter la distension de nos liens, même si celle-ci est une réalité pour le mouvement associatif

Yves LEPAGE, vice-président

EN BREF

L'EXPOSITION SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET L'EAU

Avec le SMBAA (syndicat mixte du bassin de l'Authion et de ses affluents), FNE Pays de la Loire a installé plusieurs panneaux de son exposition sur le changement climatique en Pays de la Loire dans des médiathèques du bassin.

JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES

Comme chaque année, FNE Pays de la Loire s'investit pour la journée mondiale des zones humides en informant sur le sujet et en relayant les nombreuses activités proposées dans la région afin de sensibiliser le plus grand nombre à cet enjeu. En 2021, nous avons assuré un travail de communication et donné une interview à RCF Anjou sur le sujet.

STANDS DE SENSIBILISATION

En dehors de la consultation du SDAGE, FNE Pays de la Loire a tenu d'autres stands de sensibilisation, notamment sur l'importance de la protection de l'eau. En 2021, trois stands ont ainsi été organisés au World Clean Up Day dans le Pays de Retz (18 et 19 septembre) et au Campus Day à l'université d'Angers (23 septembre). Au total, 302 personnes ont été sensibilisées et informées.

TOUR DE FRANCE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

FNE Pays de la Loire est intervenue dans le cadre d'une table-ronde pour témoigner de ses actions en matière de développement durable lors de l'étape angevine du Tour de France des ODD, les 4 et 5 février 2021.

ANIMATIONS SUR LA LAISSE DE MER EN VENDÉE

Pour la deuxième année consécutive, FNE Pays de la Loire a appuyé la communication de ses associations vendéennes à l'occasion de la sensibilisation à la protection de la laisse de mer organisée sur le littoral en juillet et août 2021.

Nos formations

LE VOYAGE D'ÉTUDE EN DEUX SÈVRES SUR LA GESTION QUANTITATIVE



Le 25 octobre 2021, FNE Pays de la Loire a organisé un voyage d'études en Deux Sèvres afin de profiter de l'expérience de ce « laboratoire » que constitue ce territoire sur la gestion quantitative de la ressource en eau. En effet, la création de retenues de substitution, en particulier le projet du bassin Sèvre-Mignon, a d'abord engendré une levée de boucliers importantes, apaisée par la suite par une phase de concertation ayant abouti à la signature d'un protocole d'accord avec des engagements agricoles mais n'ayant pas rassemblé et satisfait tous les opposants initiaux. Le processus a néanmoins été qualifié de PTGE - projet de territoire pour la gestion de l'eau par l'État. FNE Pays de la Loire, dont la région est concernée par plusieurs projets de PTGE, a donc souhaité en apprendre davantage et est partie à la rencontre des acteurs locaux (DDT, irrigants, associations de protection de l'environnement). L'objectif était de mieux cerner les différentes positions, de comprendre les satisfactions et mécontentements de chacun, d'identifier les spécificités de ce territoire et du protocole d'accord... pour mieux préparer la participation associative aux PTGE ligériens.

LA PROTECTION DES ARBRES DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

FNE Pays de la Loire est intervenue le 23 septembre 2021 au cours de la soirée d'information et d'échanges organisée au Mans par Sarthe Nature Environnement sur la thématique de la protection des arbres dans les documents d'urbanisme. Accueillant à la fois bénévoles associatifs, élus et techniciens de collectivités territoriales, cette soirée comportait un temps important de présentation par FNE Pays de la Loire des différents outils juridiques existants pour protéger les arbres et les haies (code de l'environnement, code rural, code civil, code de l'urbanisme), suivi d'échanges.

Notre fédération régionale est de la même manière intervenue au cours du webinaire organisé le 17 décembre 2021 par FNE sur la préservation et le développement des haies multifonctionnelles.

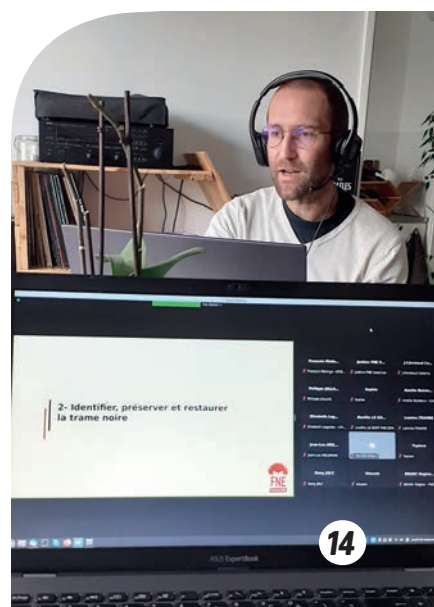
LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LES CONSOMMATIONS D'EAU

Organisée par Sarthe Nature Environnement le 13 octobre 2021, cette formation avait pour objectif de revenir sur les incidences du changement sur la ressource en eau et les usages qui y sont liés. FNE Pays de la Loire a présenté les différents prélèvements du département et la façon dont ils seront impactés par le changement climatique tout en identifiant la réglementation applicable en la matière. L'Espace Info Énergie est ensuite revenu plus en détail sur la consommation d'eau domestique et les gestes à adopter pour limiter cette consommation. La formation s'est clôturée par des animations ludiques.

LES WEBINAIRES

S'adaptant au contexte sanitaire, de nombreuses formations ont été assurées par FNE Pays de la Loire au format numérique. Nous avons notamment abordé les sujets de :

- 👉 De la loi littoral ;
- 👉 Des métabolites dans l'eau du robinet ;
- 👉 Des captages prioritaires ;
- 👉 De la trame noire.



NOS DOSSIERS

Comme tous les ans, FNE Pays de la Loire travaille, en lien avec son mouvement associatif ligérien, sur un grand nombre de dossiers, de thématiques et de projets. Un travail de fond est réalisé sur l'ensemble des sujets environnementaux et c'est bien souvent l'actualité qui influence le choix des thématiques prioritaires. Derrière tous ces dossiers, ce sont des dizaines de bénévoles actifs qui agissent avec leur connaissance du terrain, du jeu d'acteurs local et leur volonté de protéger l'environnement. En 2021, quelques sujets ou dossiers ressortent un peu plus et sont présentés ici.

Agriculture

REPRISE DES ARRÊTÉS ZNT

FNE Pays de la Loire et plusieurs de ses associations membres avaient obtenu en 2020 du tribunal administratif de Nantes qu'il oblige les préfets de départements à compléter les arrêtés par lesquels ils définissent les points d'eau bénéficiant d'une zone de non traitement vis-à-vis des pesticides. En 2021, les préfets ont effectivement travaillé aux compléments à apporter à ces arrêtés, qui ont été modifiés en début d'année. Attentive à ce chantier, notamment au cours des différents consultations départementales, FNE Pays de la Loire a pu constater que les services de l'État ont correctement intégré les injonctions du tribunal administratif de Nantes, permettant d'augmenter le linéaire protégé des pesticides.

Il reste maintenant à ce que ces modifications soient également opérées dans le département de la Mayenne, qui avait jusqu'à présent échappé au contentieux : le préfet ayant refusé de modifier son arrêté en dépit des jugements rendus pour les autres départements, FNE Pays de la Loire et FE53 n'ont eu d'autre choix que de contester son refus en justice. Il faudra attendre le jugement puis le chantier de révision pour que, comme dans les autres départements, la protection intègre notamment les éléments hydrographiques linéaires de la carte de l'IGN.

Biodiversité

DESTRUCTION DU BOCAGE

A 7 reprises en 2021, FNE Pays de la Loire a été conduite avec ses associations membres à porter plainte auprès de la justice pour des faits de destruction d'éléments structurants du bocage, qu'il s'agisse de haies ou de mares. Signalées pour la plupart sur la plateforme des Sentinelles de la Nature, ces destructions ont toutes été réalisées dans le cadre de travaux agricoles et ont porté atteinte à des éléments protégés par les documents d'urbanisme et/ou constituant l'habitat d'espèces protégées. Nous espérons que ces procédures aboutiront à des poursuites afin que ces faits ne demeurent pas impunis et que l'effet dissuasif de condamnations mette fin à la disparition continue du bocage de notre région. Il en va de l'effectivité des outils juridiques de protection de l'environnement, manifestement méprisés par de nombreux acteurs du territoire.



LOUP

Cette année a été marquée par la première observation confirmée d'un loup dans la région Pays de la Loire depuis un siècle: en mai 2021, un loup gris est effectivement photographié dans les marais de Talmont St Hilaire (85) avant de disparaître pendant plusieurs mois puis d'être accidentellement percuté et tué par un véhicule à Saint-Brévin (44) en octobre. Les analyses génétiques confirment qu'il s'agit du même animal, en phase de dispersion à partir de sa meute d'origine. L'espèce est protégée au niveau national et européen et elle a toute sa place dans la grande faune de nos régions. Si ce retour se confirme dans les années à venir au-delà de ce cas ponctuel, c'est un défi que l'on ne peut pas ignorer : l'espèce doit pouvoir cohabiter avec l'élevage extensif. L'important est de ne pas tomber dans des fantasmes, mais de considérer la réalité des questions posées par cette présence et les moyens à mettre en œuvre pour y répondre. Anticiper est évidemment préférable : FNE Pays de la Loire a demandé aux services de l'État qu'une réunion régionale sur le sujet soit organisée en 2022.

Littoral



PORT DE BRÉTIGNOLLES-SUR-MER

Le 22 juillet 2021, le conseil communautaire du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie a mis fin au projet de construction d'un port de plaisance à Brétignolles-sur-Mer, combattu par notre fédération depuis son origine.

Cette décision a fait suite aux travaux du groupe de médiation mis en place par la communauté de communes et rassemblant élus, associations et citoyens favorables ou opposés au projet, dont nos représentants vendéens.

La synthèse de la médiation, validée au consensus, a conclu à un besoin d'informations complémentaires, s'agissant notamment des incidences du projet sur la sédimentologie et sur l'hydrogéologie du site, et a pointé les incohérences du volet économique. Elle a été présentée aux membres du conseil communautaire qui, au vu des insuffisances du dossier et des incertitudes qui caractérisent le projet, se sont prononcés en faveur de son abandon.

Plus de détails à la page 31 de notre rapport d'activité.

Pêche

BRACONNAGES DE CIVELLES

Par jugement du 25 octobre 2021 frappé d'appel, le tribunal correctionnel de Dax a condamné pour trafic de civelles le dirigeant de l'EURL Aguirrebarrena, importante entreprise de mareyage basée dans les Landes, à 18 mois de prison avec sursis et à verser des dommages-intérêts à plusieurs parties civiles. Une partie des civelles objets du trafic avait été prélevée en Loire-Atlantique et Vendée, conduisant FNE Pays de la Loire à se constituer partie civile dans ce dossier.

Par ailleurs, le dossier de trafic international jugé par le tribunal correctionnel de Nantes le 7 février 2019 a été examiné par la cour d'appel de Rennes le 15 décembre 2021, amenant FNE Pays de la Loire à y réaffirmer les conséquences défavorables de tels trafics sur une espèce en danger important d'extinction. Le verdict sera rendu en 2022.



Risques industriels

USINE APROCHIM

Les verdicts des assignations engagées par FNE Pays de la Loire, plusieurs de ses associations membres et des exploitants agricoles et riverains à l'encontre de cette usine à l'origine d'une pollution aux PCB ont été rendus en 2021 : la cour d'appel d'Angers a confirmé le 19 octobre 2021 la condamnation de l'entreprise à respecter ses normes de pollution sous peine d'être redevable d'une astreinte. De son côté, le juge de l'exécution du tribunal judiciaire de Laval a justement condamné l'usine à verser une astreinte de 50 000€ aux différentes parties demanderesse suite à 5 dépassements survenus au cours de l'été 2020.

Conjuguées aux mesures adoptées par le préfet de la Mayenne pour suspendre une partie des activités de l'usine, ces décisions de justice ont permis d'éviter le moindre dépassement au cours de l'année 2021.

Santé

CHARTES PESTICIDES

Le décret du 27 septembre 2019 interdit l'utilisation agricole de pesticides à moins de 5 mètres du terrain d'un riverain pour les cultures basses, et 10 mètres pour les cultures hautes. L'adoption d'une charte riverain permet de réduire ces distances à respectivement 3 et 5 mètres à condition de prévoir des mesures de réduction des risques. Ces mesures ne sont que poudre aux yeux dans les chartes adoptées dans les Pays de la Loire au cours de l'été 2020.

Par un arrêt du 19 mars 2021, le Conseil constitutionnel a cependant privé les chartes de leur fondement légal en estimant que leur procédure d'adoption n'encadrait pas suffisamment la participation du public à leur élaboration, un comble ! Le Conseil d'État a enfoncé le clou le 26 juillet 2021 en retenant notamment que des dispositifs d'information des riverains avant un traitement devaient être prévus dans les chartes.

En juin 2021, FNE Pays de la Loire et plusieurs associations ont demandé aux différents préfets de département des Pays de la Loire le retrait des décisions d'approbation de ces chartes illégales. Aucune réponse n'y a été apportée, faisant envisager à FNE Pays de la Loire l'engagement d'un recours en justice. La révision du cadre national de ces chartes suite à l'arrêt du Conseil d'État devant cependant conduire à la reprise de l'ensemble des chartes approuvées dans notre région d'ici l'été 2022, notre fédération a décidé de reporter l'engagement de ces recours - potentiellement inutiles - à la concrétisation de ces révisions.



Énergie

En 2021, FNE Pays de la Loire a continué son travail de médiation environnementale autour des projets d'énergie renouvelable. Nous intervenons à la demande d'associations membres qui suivent sur leur territoire des projets ou parfois suite à la sollicitation d'une collectivité, mais encore trop rarement en étant sollicités directement par les porteurs de projets. Nous avons pu accompagner plusieurs groupes d'agriculteurs porteurs d'un projet de méthanisation ainsi que plusieurs développeurs de parcs photovoltaïques et ce afin d'améliorer la prise en compte des enjeux environnementaux. Nous avons aussi échangé avec les acteurs des filières : cluster Méthatlantique, Atlansun, la Fédération Énergie Éolienne mais aussi les syndicats d'énergie départementaux (SIEM, SYDELA, SYDEV, ...) et bien entendu avec les services de l'État.

A noter en 2021, notre partenariat avec le Syndicat Intercommunal d'Énergie du Maine-et-Loire (SIEM) aux côtés de la LPO Anjou pour travailler à une méthode de cartographie à l'échelle d'un EPCI des zones potentielles pour y développer des projets éoliens et photovoltaïques. Ce travail se poursuivra en 2022.



Paysages

AFFICHAGE PUBLICITAIRE À LUÇON

Le 4 octobre 2021, FNE Pays de la Loire et FNE Vendée ont fait condamner devant le tribunal de proximité de Fontenay-le-Comte 3 sociétés d'affichage (Cadres Blancs Afficheurs, Publi Pub et Affiouest) : elles exploitaient à Luçon (85) plusieurs panneaux publicitaires, dont certains de grand format, alors que l'exercice de la publicité est très strictement encadré dans cette commune du parc naturel régional du Marais Poitevin. Le tribunal a retenu que ces infractions portaient atteinte aux objectifs statutaires des deux associations en matière de conservation des paysages et du cadre de vie. Précédée d'une démarche gracieuse d'ensemble engagée à l'encontre d'une dizaine d'afficheurs et annonceurs, l'action des deux associations a plus globalement entraîné la suppression de plusieurs dizaines de publicités dans la commune.



Action juridique



Les dossiers suivis par FNE Pays de la Loire, notamment ceux développés dans le présent rapport d'activité, supposent souvent un examen juridique et donc l'expertise du chargé de mission juridique de notre fédération régionale. Lorsque la situation l'exige, FNE Pays de la Loire saisit la justice afin de faire respecter ses intérêts statutaires, à savoir la préservation de la nature et de l'environnement.

En 2021, cela s'est notamment traduit par l'engagement de neuf plaintes et d'une constitution de partie civile pour des atteintes à l'environnement, ainsi que d'un recours engagé devant le juge administratif.

Sept dossiers déjà engagés en justice au cours des années précédentes ont en outre été jugés dans l'année.

Ces chiffres ne traduisent cependant qu'une partie de l'activité juridique de la fédération, qui par son attitude constructive et ses actions de médiation parvient régulièrement à aboutir à des améliorations des dossiers qu'elle suit sans avoir à saisir la justice.

Fédération régionale bénéficiant d'un agrément du ministère de la Justice lui permettant la délivrance de consultations juridiques, FNE Pays de la Loire a par ailleurs délivré 26 consultations juridiques auprès de ses associations membres au cours de l'année.



Tous ces dossiers mis en avant pour l'année 2021 n'illustrent qu'une petite partie des sujets suivis par FNE Pays de la Loire. Avoir pour mission de suivre l'ensemble des problématiques environnementales a pour corollaire cette diversité des interventions. Cela rend déterminant l'investissement des bénévoles dans notre fonctionnement et le partage des responsabilités entre eux.

Yves LE QUELLEC, secrétaire

Dossiers suivis en Loire-Atlantique



Une nouvelle fois, en 2021, de nombreux dossiers situés en Loire-Atlantique ont occupé notre quotidien. Cela est dû à l'absence d'une fédération départementale sur ce territoire qui nous oblige à prendre des dossiers qui devraient être de son ressort. Nous appelons de tous nos vœux à la création d'une telle structure fédérale.

Jean-Christophe GAVALLET, président



AEROPORT DE NANTES-ATLANTIQUE

La question du réaménagement de l'aéroport de Nantes-Atlantique et des moyens à engager pour réduire l'exposition au bruit des habitants de l'agglomération nantaise continue à nous mobiliser. L'année 2021 a notamment vu le passage du projet de plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) passer devant la Commission Consultative de l'Environnement (CCE) de l'aéroport, où nous siégeons, puis en consultation publique. Nous y avons proposé diverses mesures visant la diminution des nuisances générées par la fréquentation l'aéroport. Un couvre-feu sera institué à partir d'avril 2022 entre minuit et 6h, notre proposition d'étendre ce créneau entre 23h et 6h du matin n'étant cependant pas retenue. Les approches satellitaires de précision, de nature à atténuer les nuisances lors des atterrissages, ne sont prévues qu'à moyen terme (horizon de déploiement : 2030).

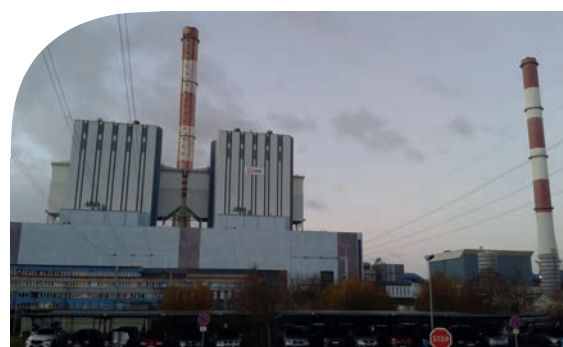
VOILE GEANTE DANS LE MARAIS BRETON

Les associations ont découvert en juillet 2021, alors que les autorisations étaient déjà données, un projet d'implantation d'un site d'essais de « voiles de traction » géantes pour navires en plein cœur du marais breton, à Machecoul (44). Inscrite dans un site Natura 2000 aux enjeux multiples, la parcelle d'implantation du projet est inconstructible et n'a pu être retenue que moyennant un permis délivré à titre précaire. Le recours en référé-suspension engagé par la LPO Loire-Atlantique et Bretagne Vivante à l'encontre de l'autorisation « loi sur l'eau » a hélas été rejeté, tandis que les contacts pris en urgence par FNE Pays de la Loire avec l'administration et le porteur de projet (société Airseas) n'avaient permis que de retarder les travaux jusqu'à la fin de la période de nidification des oiseaux. Changeant de cap, la société a finalement testé la voile sur un site portuaire à La Rochelle (17) puis directement en mer sur un navire. L'absence de concertation et le choix d'un tel site caractérisaient une méthode à revoir de fond en comble, s'agissant d'un projet pourtant vertueux dans son principe (diminution des émissions de CO₂).

CENTRALE EDF DE CORDEMAIS

FNE Pays de la Loire suit ce dossier depuis plusieurs années. En 2021, nous avons participé à l'enquête publique relative au projet Ecombust début février. Une déposition co-signée avec Bretagne-Vivante et la LPO Loire-Atlantique a permis de rappeler nos réserves quant à ce projet de fabrication de black pellet sur le site de Cordemais et leur utilisation pour continuer à faire fonctionner la centrale EDF jusqu'en 2026.

Estimant que ce projet ne répondait pas en l'état à nos questions et à nos inquiétudes exprimées déjà à plusieurs reprises auprès du porteur de projet et sans engagement de la part de celui-ci sur plusieurs points, nous avons donné un avis défavorable au projet Ecombust tel que présenté en enquête publique.



EN BREF

- RAFFINERIE DE DONGES** : réagissant à une fuite d'hydrocarbures constatée le 2 janvier 2021 jusque dans la Loire, nous avons insisté sur la nécessaire mise en place d'un ambitieux programme de rénovation des installations.
- AMAZON DE MONTBERT** : le projet d'implantation de cette plateforme logistique de 185 000 m² a été abandonné, comme l'a indiqué Grand Lieu Communauté le 25 octobre 2021.
- ILE DU CARNET** : nous avons demandé un positionnement clair des acteurs institutionnels sur ce projet d'aménagement et insistons sur l'existence d'autres solutions sur des terrains du Port déjà artificialisés pour développer l'activité portuaire



NOTRE

PLAIDOYER

Face à la crise écologique, FNE Pays de la Loire porte un discours clair et structurant. Nous participons activement au dialogue environnemental pour être le porte-voix de l'ensemble des associations de notre mouvement en Pays de la Loire.

Pour cela, nous échangeons avec l'ensemble des acteurs du territoire : élus, représentants des acteurs économiques, syndicats, associations,... et siégeons dans une cinquantaine d'instances régionales ou groupes de travail.

Pour porter notre plaidoyer, nous déployons tous les outils de la démocratie et n'hésitons pas à saisir la justice quand cela nous semble nécessaire.

Grandes thématiques de 2021

LES ÉLECTIONS RÉGIONALES 2021

FNE Pays de la Loire s'est mobilisée au printemps 2021 pour rencontrer les équipes voire les candidats aux élections régionales de juin 2021. Le président accompagné de plusieurs administrateurs et avec l'appui du coordinateur ont ainsi eu l'occasion d'échanger à plusieurs reprises avec les candidats et les équipes des enjeux environnementaux à l'échelle des Pays de la Loire et de leur présenter des propositions pour accélérer la lutte contre le changement climatique, la perte de biodiversité, un aménagement du territoire visant le zéro artificialisation nette, une alimentation saine pour notre santé et respectueuse de notre environnement, ...

NITRATES

En 2021, FNE Pays de la Loire a suivi le bilan du sixième programme d'actions régional (PAR) nitrates ainsi que l'élaboration du PAR7. Plusieurs réunions de concertation entre acteurs ont été organisées fin 2021 pour une adoption alors prévue en 2022. Nos représentants ont dû regorger d'argumentaires et défendre le principe de non-régression pour faire face à des représentants de la profession agricole contestant chaque modification protectrice de la ressource en eau. Nous avons également contribué dans le cadre de la consultation sur les zones vulnérables, afin que toute la région soit maintenue sous ce statut du fait de la pression nitrates constante.



CAPTAGES PRIORITAIRES

FNE Pays de la Loire a participé à l'élaboration de la stratégie régionale captages prioritaires. En effet, suite aux conclusions des Assises de l'eau, il a été demandé aux préfets de région d'élaborer une stratégie pour faciliter la mise en œuvre des plans d'action (qui devaient être effectifs sur toutes les aires d'alimentation des captages prioritaires fin 2021 en théorie...). Fin 2020, FNE Pays de la Loire avait été interrogée comme acteur du territoire dans le cadre du diagnostic préalable. En 2021, nous avons contribué à l'élaboration de la stratégie, en nous exprimant à plusieurs reprises sur le niveau d'ambition nécessaire. La stratégie a été adoptée officiellement début 2022 et FNE Pays de la Loire participe au groupe de pilotage technique.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

En 2021, nous sommes intervenus à plusieurs reprises lors de tables-rondes ou de visio-conférences pour présenter le point de vue de notre mouvement associatif sur le développement des énergies renouvelables, comme par exemple lors du colloque « éolien » organisé en décembre 2021 par la préfecture de Loire-Atlantique à Nantes. Autant d'occasions pour présenter les outils d'aide au positionnement développés par FNE au niveau national. Il s'agit du méthascope, de l'éoloscope et du photoscope, ce dernier ayant été publié en 2021.

Nous avons aussi participé, soit directement soit en aidant nos associations membres, à des consultations et des enquêtes publiques relatives à des projets d'énergie renouvelable. La consultation relative au projet de méthanisation XXL de Corcoué-sur-Logne nous a particulièrement mobilisés.

Enfin, nous siégeons à la Commission Régionale des Aides de l'Ademe des Pays de la Loire et donnons un avis sur les dossiers d'énergie renouvelable qui y sont présentés.



Fondations du parc éolien en mer de St Nazaire (août 2021)

SRADDET PAYS DE LA LOIRE

FNE Pays de la Loire a poursuivi en 2021 à faire valoir auprès du Conseil régional ses propositions de renforcement du projet de schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), document de planification transversal. Une enquête publique a été organisée au cours de l'automne, donnant lieu à une dense déposition associative consultable sur notre site internet. Celle-ci a inspiré à la commission d'enquête plusieurs des 4 réserves et 24 recommandations visant à rendre ce document plus prescriptif (artificialisation des sols, réduction des émissions de gaz à effet de serre, trame verte et bleue...).

Hélas, c'est quasiment sans modification que le SRADDET a été adopté par le Conseil régional les 16 et 17 décembre 2021. Le nécessaire chantier de révision de ce document sera ouvert dès 2022, l'adoption de la loi Climat et résilience du 22 août 2021 rendant d'ores et déjà obsolètes plusieurs des objectifs du schéma.

PROJET STRATÉGIQUE DU GPMNSN

En novembre 2021, FNE Pays de la Loire a participé à la consultation publique relative au projet de plan stratégique 2021-2026 du Grand Port Maritime Nantes-St Nazaire. Nous avons rédigé une contribution co-signée par Bretagne Vivante et LPO Loire-Atlantique. C'était l'occasion pour nos trois associations de rappeler aux acteurs du Grand Port Maritime l'urgence de prendre en compte les enjeux environnementaux (changement climatique, transition énergétique, zéro artificialisation nette, gestion des espaces naturels, ...) dans la politique du Grand Port Maritime de Nantes-St Nazaire.

L'ABROGATION DE LA DTA ESTUAIRE

Document de planification à l'échelle de l'estuaire de la Loire, la directive territoriale d'aménagement (DTA) est obsolète après l'abandon de ses grands projets d'aménagement (aéroport de Notre-Dame-des-Landes, extension du port de Donges-est, orientations relatives à la centrale électrique de Cordemais). Son abrogation a ainsi été mise en chantier, conduisant à une concertation à laquelle nous avons participé tout au long de l'année 2021 via plusieurs réunions et la production d'un cahier d'acteurs associatif et d'une déposition à l'enquête publique.

Nous estimons logique l'abrogation de ce document mais appelons à ce qu'une nouvelle gouvernance soit mise en place pour le territoire estuarien, en conjonction de l'adoption d'un document cadre stratégique pour l'estuaire. Ceci vise à éviter, comme c'est le cas actuellement, la multiplication de projets d'aménagement ponctuels qui ne s'inscrivent pas dans une réflexion d'ensemble et suscitent nombre d'oppositions. Les associations de protection de l'environnement doivent être intégrées à cette gouvernance. L'État s'est engagé à lancer un chantier en ce sens dès le premier semestre 2022.



Les instances et commissions

CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL

FNE Pays de la Loire est présente au CESER (Conseil Économique Social Environnemental Régional) depuis 2011. Les membres ont été renouvelés le 22 décembre 2020 avec toujours deux sièges pour FNE Pays de la Loire. Au cours d'une année 2021, forcément perturbée par la pandémie de Covid 19 - toutes les réunions ont eu lieu en visioconférence - FNE Pays de la Loire a notamment participé activement à l'étude sur l'Agriculture de demain en Pays de la Loire et contribué également à l'étude en cours sur l'Arbre, au sein de la commission Aménagement et cadre de vie.

COMITÉ DE BASSIN LOIRE-BRETAGNE

FNE Pays de la Loire dispose de deux sièges au Comité de Bassin Loire-Bretagne renouvelé le 15 janvier 2021. Régine BRUNY participe à de nombreuses commissions et a également été élue au Conseil d'Administration de l'Agence de l'eau et y préside la commission Évaluation des politiques d'intervention. Marie MÉZIÈRE-FORTIN est elle vice présidente de la commission Communication du Comité de bassin.

La révision du 11^{ème} programme à mi-parcours a été l'occasion de débats intenses. Ce programme révisé est entré en application le 1^{er} janvier 2022 pour une durée de trois ans.

Mais 2021 aura été majoritairement consacrée à la mise à jour du SDAGE Loire-Bretagne (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) et de son programme de mesures avec notamment tout le travail pour intégrer les remarques issues de la consultation du public à partir de septembre 2021. Le projet de SDAGE 2022-2027 sera finalement soumis au vote du Comité de Bassin en mars 2022.

En parallèle de sa représentation au sein du Comité de Bassin et de son relais de la consultation du public, FNE Pays de la Loire a donné son avis sur le projet de SDAGE, en formulant de nombreuses propositions d'amendements. Cet avis est favorable sous réserve de la prise en compte des propositions formulées pour rehausser le niveau d'ambition du document, en particulier au regard de la gestion quantitative de l'eau. De plus, FNE Pays de la Loire s'est mobilisée pour encourager et accompagner d'autres associations à donner leurs avis sur le projet de SDAGE. Plusieurs réunions et temps d'échanges ont ainsi été organisés avec Sarthe Nature Environnement, la Sauvegarde de l'Anjou, le Collectif Sans Pesticides de Massérac, les associations du mouvement « Sortir du Nucléaire » et le Comité pour la Loire de Demain.



Tout au long de l'année 2021, nous avons ardemment travaillé au comité de bassin Loire Bretagne pour parvenir à un projet de SDAGE Loire Bretagne à la hauteur des enjeux de la protection de la ressource en eau. Nous y avons passé du temps et beaucoup d'énergie et sommes forcément déçues du résultat. Ce n'est pas ainsi que nous nous montrons collectivement responsables face aux défis de l'eau



**Régine BRUNY et Marie MEZIERE FORTIN,
bénévoles représentantes de FNE Pays
de la Loire au Comité de bassin**

COMITÉ ET CONFÉRENCE LIGÉRIENS DE L'EAU

Le comité ligérien réunit les membres du Comité de bassin Loire Bretagne des Pays de la Loire. Il s'est réuni à deux reprises en 2021, et Régine BRUNY y représentait FNE Pays de la Loire. La conférence ligérienne de l'eau a elle pour objectif de réunir tous les acteurs de l'eau de la région. Elle a eu lieu le 6 juin 2021, avec notamment à l'ordre du jour le projet de charte d'engagement pour la gestion de la ressource en eau en Pays de la Loire : FNE Pays de la Loire a préféré retenir sa signature tant que le SDAGE 2022-2027 n'était pas adopté.

AGENCE LIGÉRIENNE POUR LA BIODIVERSITÉ

En 2021, le Conseil régional a lancé l'Agence Ligérienne pour la Biodiversité organisé autour de plusieurs collèges de représentants dont un dédié aux associations de protection de l'environnement. C'est un représentant de la Coordination régionale LPO Pays de la Loire qui siège dans cette instance au nom de nos deux associations et qui y représente aussi le GRAINE Pays de la Loire.

CONSEIL MARITIME DE FACADE NAMO

FNE Pays de la Loire a deux représentantes au sein du Conseil Maritime de Façade Nord-Atlantique Manche Ouest (CMF NAMO) : Maryvonne GUÉRIN, titulaire, et Mireille BOURDON, suppléante et également membre suppléante de la Commission Permanente. Tout comme pour le Comité de Bassin, l'année 2021 a été marquée par l'écriture du document de planification, le Document Stratégique de Façade (DSF), et en particulier son plan d'action. Grâce à un travail concerté avec les autres associations environnementales de la façade (FNE, Eaux et Rivières de Bretagne et Bretagne Vivante), une importante participation à la rédaction de ce document complexe a pu être assurée, avec un avis défavorable exprimé en raison du manque d'ambition pour atteindre l'objectif du bon état écologique du milieu marin, au sein de l'instance du CMF et lors de la consultation du public. En parallèle, FNE Pays de la Loire suit également les travaux de l'Assemblée régionale Mer et Littoral qui a pour objectif de définir et de mettre en œuvre la stratégie « Ambition maritime régionale », en lien avec le plan d'action du DSF NAMO.

COMITÉS DÉPARTEMENTAUX DE L'EAU

Les comités départementaux de l'eau sont organisés par chaque préfecture pour faire des points thématiques de manière annuelle ou biennale avec tous les acteurs de l'eau. Aux côtés de ses fédérations départementales, FNE Pays de la Loire a participé en 2021 aux comités départementaux de l'eau de la Loire-Atlantique (ainsi que ses groupes de travail), de la Mayenne, de Maine-et-Loire et Vendée ainsi qu'aux comités sécheresse de la Sarthe et de la Loire-Atlantique et au schéma départemental pour la gestion de l'eau du Maine-et-Loire. Dans chacune de ses instances, FNE Pays de la Loire se fait la voix de la protection de l'eau et des milieux aquatiques.

COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES EN LOIRE-ANTLANTIQUE

Du fait de la dissolution de l'UDPN 44 (fédération départementale historique en 44 mais non membre du mouvement FNE malgré une courte appartenance en 2017-2019) en avril 2021 la préfecture de Loire-Atlantique a nommé dans différentes instances des représentants de FNE Pays de la Loire afin que la voix des associations de protection de l'environnement puisse se faire entendre.

FNE Pays de la Loire a notamment fait son entrée à la CDPENAF 44, à la CDNPS 44 (formation carrière, formation faune captive,...) et à la CLE du SAGE Estuaire de la Loire.

COMMISSIONS LOCALES DE L'EAU

Que ce soit directement ou via ses associations membres, FNE Pays de la Loire est représentée dans 90 % des commissions locales de l'eau des SAGE (schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) de la région. Ses bénévoles suivent la mise en œuvre du SAGE ou participent à sa révision afin d'améliorer l'état des masses d'eau des sous-bassins concernés.

En tant que fédération régionale, FNE Pays de la Loire souhaite apporter un support technique et une coordination entre les différents représentants et tout bénévole expert ou intéressé par la question de l'eau en animant une « groupe des référents Eau des bassins versants des Pays de la Loire ». Cette animation passe par l'envoi d'information et actualités, une mobilisation spécifique sur certaines thématiques ou certains territoires, le partage d'expérience, des formations...

L'animation d'un groupe de bénévoles référents sur les questions de l'eau, qu'ils siègent dans une instance de l'eau, qu'ils soient experts dans un domaine ou tout simplement intéressés par le sujet, s'est poursuivie en 2021 mais avec quelques difficultés en raison des règles sanitaires empêchant les grandes réunions physiques. L'animation s'est focalisée sur des échanges thématiques ou territoriaux ainsi que sur l'envoi hebdomadaire d'une lettre d'informations ou des questions spécifiques.



NOS PARTENAIRES

En 2021, FNE Pays de la Loire a travaillé avec un grand nombre d'acteurs des Pays de la Loire : services de l'État, collectivités territoriales, établissements publics, associations, entreprises, syndicats, universités et grandes écoles. Tous ces acteurs détiennent des leviers d'action pour contribuer à la transition écologique et énergétique ainsi qu'à la protection de la nature et de l'environnement. FNE Pays de la Loire met en place des partenariats financiers et techniques avec certains pour agir et construire des actions d'intérêt général.

ILS NOUS SOUTIENNENT FINANCIEREMENT

Conseil régional des Pays de la Loire

Dans le cadre de la Stratégie Régionale Biodiversité, le Conseil régional des Pays de la Loire soutient notre fédération régionale. En 2021, nous avons ainsi reçu le soutien financier la Région sur quatre de nos actions.



DREAL des Pays de la Loire

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire soutient financièrement FNE Pays de la Loire via une convention pluriannuelle. En 2021, ce sont six de nos actions qui ont reçu un appui financier. De plus, la DREAL nous apporte un soutien financier via les appels à projets PRSE 3 et « économie circulaire », dont nous avons été lauréat en 2021.



DREAL Pays de la Loire
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Agence de l'eau Loire Bretagne

Pour la seconde année de suite et dans le cadre d'une convention de partenariat, l'agence de l'eau Loire Bretagne est venue apporter son soutien financier aux actions menées par FNE Pays de la Loire sur le thème de l'eau et tout particulièrement en cette année de consultation sur le SDAGE sur nos actions de sensibilisation du grand public.



DRAJES via le FDVA

En 2021, la Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports a soutenu FNE Pays de la Loire via le Fond pour le Développement de la Vie Associative pour l'organisation de deux journées de formation à destination de nos bénévoles.



Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Société Éoliennes en Mer Yeu Noirmoutier

En 2021, la Société Éoliennes en Mer Yeu Noirmoutier est venue soutenir deux actions de sensibilisation du public aux enjeux de la transition énergétique et écologique.



SIÉML

En 2021, le Syndicat Intercommunal d'Énergie du Maine-et-Loire a signé un partenariat avec FNE Pays de la Loire pour travailler ensemble à l'élaboration d'une méthode de travail pour réaliser la cartographie du potentiel éolien et photovoltaïque à l'échelle d'un EPCI.



UN GRAND MERCI À NOS DONATEURS

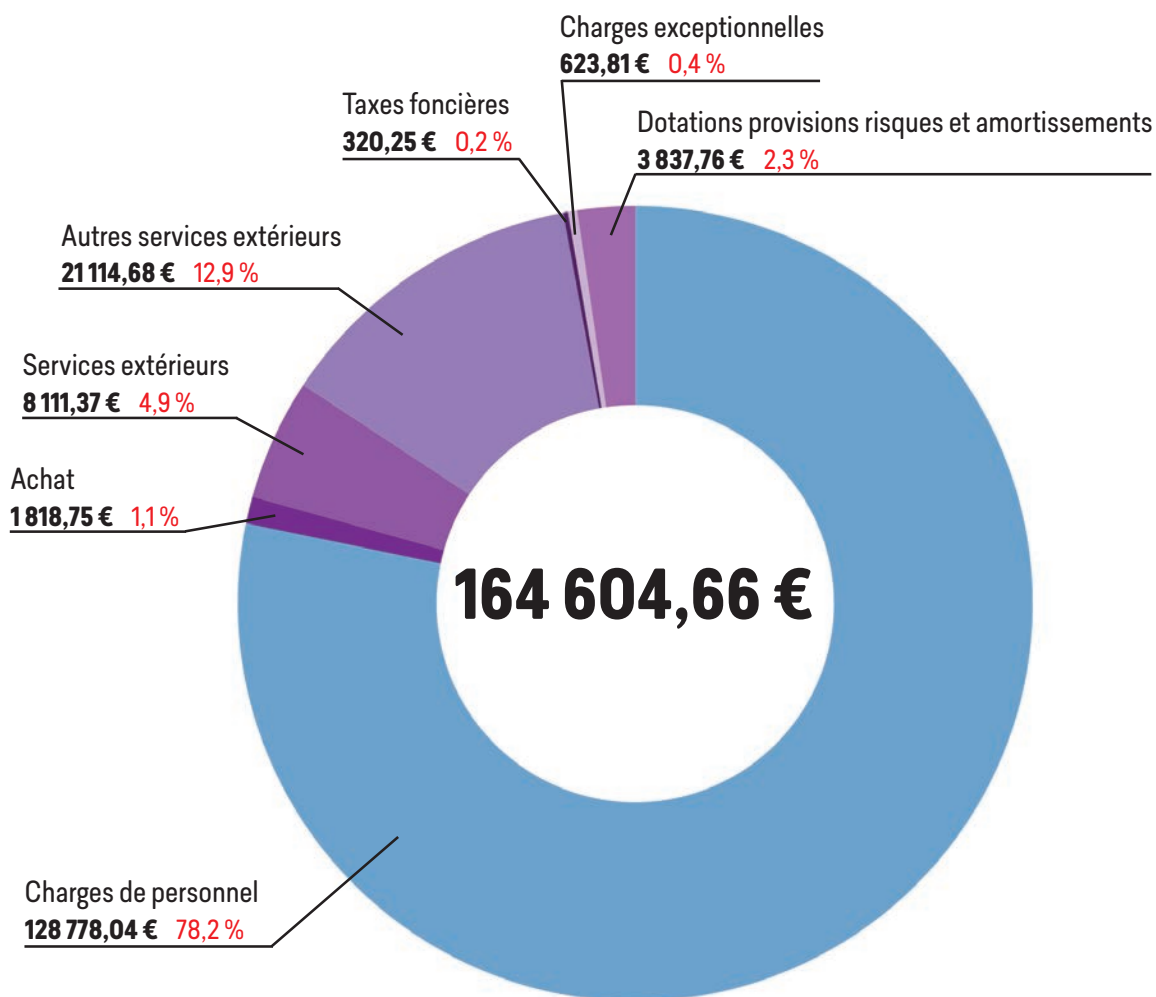
En 2021, FNE Pays de la Loire a reçu le soutien financier de citoyens mais aussi d'entreprises ou d'associations qui ont répondu positivement à notre appel à la générosité du public lancé en fin d'année. Grâce à ces dons, nous avons pu réaliser ou consolider un certain nombre d'actions et augmenter notre capacité à agir de façon autonome. Un grand merci à tous ceux qui nous ont soutenus.

NOS FINANCES

Pour fonctionner, FNE Pays de la Loire développe plusieurs sources de revenus avec d'un côté des fonds propres (cotisations, dons, prestations,...) et de l'autre une recherche de fonds soit publics (État, Conseil régional, ...) soit privés (partenariat avec des entreprises). En 2021, notre solde financier est positif. L'excédent dégagé s'élève à un peu plus de 49 500 euros. Ce bon résultat financier permet à notre fédération régionale de consolider son fond de roulement encore trop faible les années passées et de pouvoir se projeter de façon plus confortable dans l'année 2022.

NOS CHARGES 2021

En 2021 et comme les années précédentes, plus des trois quarts des dépenses de FNE Pays de la Loire sont liées aux charges de personnel (78,2% pour 3,3 ETP + les indemnités pour les stagiaires et les volontaires en service civique). Les autres dépenses sont liées aux charges de structure (loyer, électricité, eau, téléphone, taxes foncières, ...) et aux frais liés à l'achat de fournitures et d'équipements pour permettre à l'équipe salariée de travailler convenablement.



LA VALORISATION DU BÉNÉVOLAT

La **valorisation du bénévolat** correspond au temps passé par les bénévoles en représentation pour FNE Pays de la Loire (présence en réunion, tenue de stand, ...). En 2021, ce sont 1 206 heures, soit **172 jours**, qui ont été déclarées. Au plan comptable, c'est l'équivalent de 36 166,50 euros. Les abandons de frais de déplacement sont aussi pris en compte et s'élèvent à 3 778,84 euros en 2021.

Le total de la valorisation du bénévolat s'élève pour l'année 2021 à **39 945,34 euros**.



Nouvelle dans le milieu associatif de FNE, je suis bluffée de voir à quel point les bénévoles des associations environnementales sont motivés et donnent de leur temps pour faire avancer la prise en compte de l'environnement. La valorisation du bénévolat s'en fait l'écho encore en 2021.

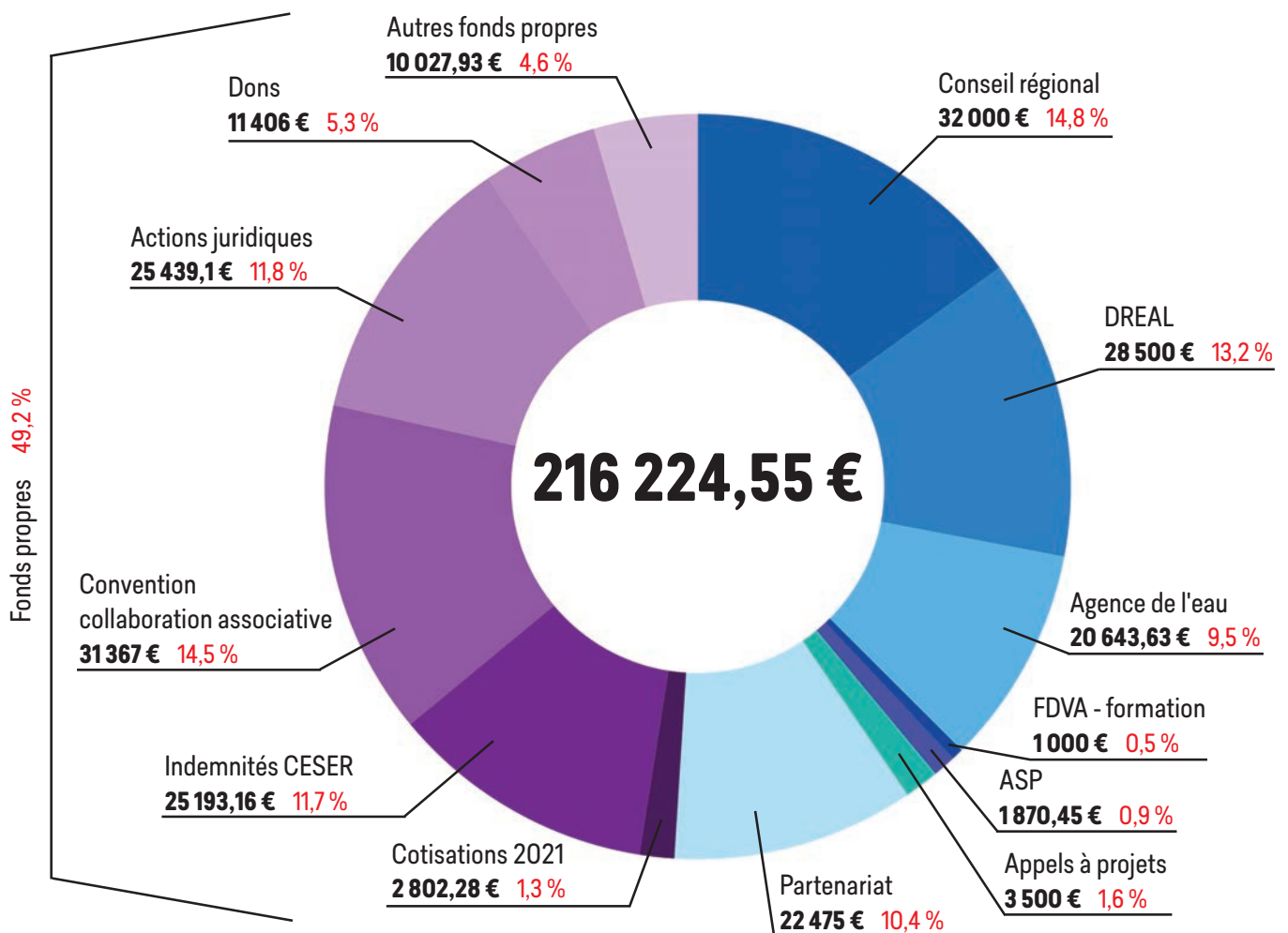
Catherine BELIN,
trésorière-adjointe

NOS RESSOURCES 2021

Pour mener ses actions en 2021, FNE Pays de la Loire a reçu le soutien financier du Conseil régional des Pays de la Loire (14,8% de nos ressources), de l'État via la DREAL des Pays de la Loire (13,2%), la DRAJES à travers le Fond de Développement pour la Vie Associative (0,5%), l'appui au Service Civique (0,9%) et l'appel à projets du PRSE 3 et celui relatif à l'économie circulaire (1,6%). L'agence de l'eau Loire Bretagne a apporté son soutien à nos actions à hauteur de 9,5% de nos ressources.

Le monde des entreprises a apporté en 2021 un soutien via deux partenariats à hauteur de 10,4 % de nos ressources. A noter que plusieurs entreprises nous ont par ailleurs soutenus financièrement via des dons.

Nos fonds propres représentent, en 2021, 49,2 % de nos ressources et augmentent en proportion de façon significative puisqu'ils étaient de 32% en 2020. Il s'agit notamment des cotisations de nos adhérents, de prestations et des indemnités de nos représentants au CESER des Pays de la Loire, perçues directement par FNE Pays de la Loire. A cela s'ajoutent les dons perçus ainsi que les conventions de collaboration associative nouées avec notre fédération nationale. De plus, notre activité juridique génère aussi des ressources financières via les consultations juridiques fournies à nos adhérents et les affaires gagnées en justice.



En 2021, un travail important a été réalisé par l'équipe salariée pour aller chercher de nouvelles ressources financières et cela a porté ses fruits. Le résultat de cette année nous permet de voir plus sereinement l'avenir proche. Il nous reste à concrétiser notre modèle économique dans les années à venir.

Jean-Marc LALLOZ, trésorier



NOS ASSOCIATIONS EN ACTION

En 2021, les 8 associations adhérentes de FNE Pays de la Loire ont mené diverses actions à leur échelle pour protéger et valoriser la nature et l'environnement ou sensibiliser grand public et acteurs du territoire, petit tour d'horizon...

LA SAUVEGARDE de L'ANJOU



FEU VERT, ORANGE OU ROUGE POUR LE PLUi D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

La Sauvegarde de l'Anjou s'investit régulièrement sur l'intégration des enjeux environnementaux dans les documents d'urbanisme du Maine-et-Loire (SCOT et PLU). Pour le PLUi de l'agglomération d'Angers, nous nous étions donné 3 priorités pendant les phases de concertation et d'enquête publique afin de faire de cette planification un véritable outil de transition écologique : au terme de cet investissement de plusieurs années, nous dressons un bilan contrasté du PLUi adopté en septembre 2021.

Feu vert sur l'inventaire des arbres remarquables : il prend en compte une grande partie de nos propositions, résultat d'un important travail de nos bénévoles récolté sur une cartographie interactive.

Feu orange sur la préservation de la biodiversité : les surfaces de zones humides à détruire ont été réduites, grâce à notre argumentaire et à la mobilisation citoyenne (moins 35 hectares). Toutefois, le PLUi propose de supprimer encore 19 hectares. De plus, rien n'est envisagé pour améliorer leur fonctionnalité écologique, ou pour corriger les discontinuités avec la trame verte et bleue. Enfin, l'arrêt de l'artificialisation des sols n'est que partiellement engagé.

Feu rouge sur le volet déplacements qui n'est simplement pas crédible. Rien n'est mis en œuvre pour atteindre les objectifs, pourtant ambitieux. Le PLUi continue de laisser la plus grande place à la voiture et aux transports motorisés de marchandises, alors que les alternatives ne cessent de se développer.

sauvegarde-anjou.org

POUR UNE MEILLEURE PROTECTION DU BOCAGE

FE 53 et Mayenne Nature Environnement soulignant des actions décevantes face à l'urgence « biodiversité » lors des enquêtes publiques relatives aux Plans Locaux d'urbanismes Intercommunaux (PLUi) en Mayenne, ont toujours demandé des inventaires bocagers exhaustifs et dénoncé le classement administratif « en valeur fonctionnelle technique » des haies aboutissant à classer jusqu'à 30% du linéaire comme sans intérêt donc non inscrit au règlement graphique, créant de facto un permis de détruire les habitats...

Mais lors de l'enquête publique du PLUi de Meslay-Grez, réitérant leur argumentation, FE53 et MNE ont enfin obtenu une réserve de la commission d'enquête demandant le renforcement de la protection du bocage avec deux points majeurs :

- Un inventaire de toutes les haies bocagères réalisé à partir des données satellite et reporté sur le règlement graphique qui devront faire l'objet d'une protection ;
- Une commission composée d'élus communautaires et municipaux, de représentants d'associations environnementales et/ou d'habitants, sera chargée d'étudier les demandes d'arrachage et de compensation, d'élaborer un état de suivi annuel avec un point zéro établi à partir de l'inventaire initial.

La commission ad-hoc a été créée fin 2021. Les associations mayennaises suivront ce travail avec attention dans les années à venir.

fe53.ovh

Bocage en sud Mayenne





UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE L'ARBRE

En 2021, SNE avec ses associations adhérentes ont organisé leur programme associatif annuel sur le thème de « L'arbre ». Pour garder une dynamique tout au long de l'année, ce sont 9 actions qui ont été organisées de janvier à décembre. En plus de ces activités, un concours photo sur le thème « Les habitants des arbres sarthois » a été organisé et a rencontré un vif succès.

Retour sur quelques évènements :

- février 2021 : organisation d'une visioconférence sur « La place de la nature en ville »
- mai 2021 : animation d'une sortie nature sur le thème des trognes avec l'association Grain de Sable et Pomme de Pin
- juin 2021 : balade vélo encadrée « A la découverte des arbres d'ici et d'ailleurs » avec l'association SEPENES
- septembre 2021 : animation d'une soirée d'échanges entre élus de collectivités locales et bénévoles sur le thème de la protection des arbres et haies dans les documents d'urbanisme avec l'intervention de FNE Pays de la Loire pour présenter ses fiches technico-juridiques sur le sujet
- décembre 2021 : organisation d'une soirée ciné-débat sur le thème de l'agroforesterie avec la diffusion du film « A l'ombre des champs »

sne72.asso.fr



PROJET DE PORT DE PLAISANCE DE BRÉTIGNOLLES-SUR-MER: UNE MÉDIATION POUR SORTIR DU CONFLIT

La médiation environnementale au sujet du projet très controversé de port de plaisance de Brétignolles-sur-Mer a été un évènement marquant de 2021. Si la proposition initialement formulée fin 2019 par FNE Vendée n'avait pas eu de suite, le changement de gouvernance intervenu en juillet 2020 à la tête de la communauté de communes du Pays de St-Gilles-Croix-de-Vie et l'annonce d'un moratoire sur le projet, a permis de relancer l'idée.

De janvier à juillet 2021, deux élus communautaires, l'un favorable au projet, l'autre opposé, ont piloté les travaux d'un groupe représentatif de la diversité des sensibilités, formé d'une cinquantaine d'élus, de citoyens et de représentants d'associations. Les séances de travail visaient la mise en perspective, aussi apaisée que possible, des éléments de la controverse, avec l'objectif d'aider les décideurs à approfondir les termes du débat. Toutes les questions faisant polémique ont pu être abordées, et les participants ont convenu que tout ce qui devait être discuté l'avait bien été.

Une synthèse des débats a été adoptée au consensus. Elle a abouti, le 22 juillet 2021, à la décision du conseil communautaire d'abandonner le projet, dont il est apparu qu'il ne pouvait pas s'autofinancer et qu'un grand nombre d'incertitudes ne permettait pas de l'engager sans prendre divers risques environnementaux et juridiques.

Dans le contexte local extrêmement tendu, il n'était pas sûr que cette médiation aille à son terme. Or, la méthode, basée sur la mise à disposition de toute l'information existante et sur l'écoute mutuelle des arguments des uns et des autres, à égalité de traitement, a fait ses preuves. Si elle n'a pas fait disparaître les divergences de vues, elle a convaincu l'ensemble des participants de son caractère fructueux et de sa capacité à faire bouger les lignes. Elle a permis de renouer avec un mode d'échanges respectueux des personnes.

fne85.fr

Balade vélo encadrée, juin 2021
"A la découverte des arbres d'ici et d'ailleurs"

LUTTE CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE

L'année du confinement a inauguré l'action de l'antenne nantaise de Bretagne Vivante contre la pollution lumineuse par un premier envoi de courriers aux municipalités de l'agglomération, en insistant sur l'inutilité d'un éclairage nocturne en période de couvre feux.

Après l'organisation d'une conférence publique sur les enjeux de la pollution lumineuse, début 2021, les bénévoles de l'association ont lancé, de juin à novembre 2021, une action de relevé de toutes les enseignes, vitrines et monuments éclairés hors l'heure légale (1h à 6h du matin) dans les communes du sud-Loire du 44, 1200 infractions aux règles sur l'éclairage de nuit ont ainsi été constatées. Ces relevés, comportant l'heure du constat et le type d'infraction constatée (avec photos), ont permis d'adresser des courriers ciblés de sensibilisation, et de rappel de la réglementation, aux responsables des lieux concernés (boutiques, enseignes ou administrations). A ce jour, près de 300 lettres ont été envoyées... L'analyse des réactions sur le terrain (mises en conformité) sera effectuée en début d'année 2022 par sondage ciblé.

bretagne-vivante.org

Commerce allumé pendant les heures d'extinction obligatoire



POUR UNE AGRICULTURE RESPECTUEUSE DE LA BIODIVERSITÉ

Grâce à ses nombreuses actions en milieu agricole (programmes "Paysans de Nature", "Viti'Biodiv" et "Chiro-agro", partenariat avec Biolait, etc.), le réseau LPO/MNE travaille avec 201 fermes en Pays de la Loire. La surface agricole utilisée par ces paysans respectueux de la nature représente en 2021 un total de 10 226 hectares d'espaces agricoles ainsi protégés.

En 2021, 19 stagiaires ont été accueillis dans ce réseau de fermes et 35 "Dialogues Permanents pour la Nature (visites de fermes mêlant naturalistes/citoyens-consommateurs et paysans) ont été réalisés, donnant lieu par la suite à des actions de gestion écologique dans les fermes (plantation de haies, création-remodelage de mares, aménagement de combles, gîtes à chiroptères,...).

paysdelaloire.lpo.fr



Visite d'une ferme "paysans de Nature"



ÉOLIEN - LES MESURES DES ASSOCIATIONS POUR LIMITER UNE MORTALITÉ TROP IMPORTANTE DE CHAUVES-SOURIS

Le Groupe Chiroptères Pays de la Loire a été co-signataire en octobre 2021 avec 8 autres associations du grand ouest d'un communiqué de presse alertant et demandant une réelle prise en compte des chiroptères dans les projets éoliens. En effet, une synthèse réalisée à partir d'études de suivis de mortalité conduites en Loire-Atlantique vient récemment de confirmer les craintes des associations de protection de la nature. Ce travail nous a permis de lister 11 espèces de chauves-souris victimes des éoliennes pour une mortalité estimée d'environ 5 000 chiroptères tués en 10 ans sur ce seul département.

Ainsi, les principales propositions des associations sont :

- La mise en place de zones d'exclusions imposées à l'éolien (massifs forestiers, et sites d'importances pour les chiroptères),
- La mise en œuvre de bridages, soit l'arrêt des éoliennes, plus contraignants (souvent inexistant encore aujourd'hui),
- L'interdiction des modèles d'éoliennes à faible garde au sol (inférieure à 30 m),
- L'obligation de l'obtention de dérogations de destruction d'espèces protégées pour tous les parcs.

Ce n'est qu'en prenant de telles précautions que nous arriverons à concilier biodiversité et développement de cette énergie renouvelable qu'est l'éolien.

[🔗 chauvesouris-pdl.org](http://chauvesouris-pdl.org)

2021: PUBLICATION DE NOTRE "SCÉNARIO TRANSITION PAYS DE LA LOIRE 2050" RÉVISÉ

En 2021, nous avons réussi à mener à bien ce chantier, lancé à l'occasion des 10 ans de notre association en janvier 2020. Ce n'était pas gagné d'avance ! Nous avons rencontré moult difficultés : disponibilité des acteurs - tous bénévoles, complexité du sujet, pandémie, etc. mais nous nous en sommes sortis et notre scénario entièrement «relooké» a été rendu public en mai 2021. A retrouver sur notre site Internet.

Nous avons donc été dans les temps pour intervenir lors de la campagne des élections régionales (conférence de presse, échanges avec les représentants de certaines listes). Il y a encore un peu de «service après vente» à fournir pour valoriser au mieux ce scénario et décliner les enseignements des différents chapitres sous plusieurs formes: diaporamas, support de formation, vidéos disponibles sur Youtube.

Ce scénario constitue la base de notre travail dans les années à venir, il est notre principal outil de diffusion d'une culture « climat énergie » pour le plus grand nombre.

[🔗 virageenergieclimatpdl.org](http://virageenergieclimatpdl.org)



Noctule commune tuée par une éolienne

+ UNE ASSOCIATION CORRESPONDANTE :

[🔗 vpbn.fr](http://vpbn.fr)

Association

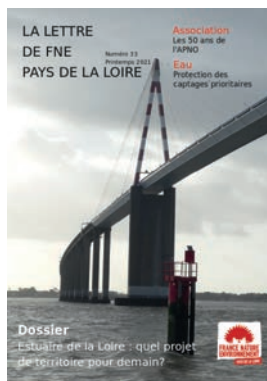


Vert Pays Blanc et Noir

NOS PUBLICATIONS

➤ 4 revues et notre rapport d'activité

- ➡ La Lettre de FNE Pays de la Loire n°32 - Le SDAGE Loire Bretagne 2022 - 2027
- ➡ La Lettre de FNE Pays de la Loire n°33 - Estuaire de la Loire : quel projet de territoire pour demain ?
- ➡ La Lettre de FNE Pays de la Loire n°34 - Loi climat et Résilience : est-elle à la hauteur des enjeux ?
- ➡ La Lettre de FNE Pays de la Loire n°35 - La continuité écologique des cours d'eau
- ➡ Rapport d'activité 2020



➤ 1 jurifiché

- ➡ N° 27 - La définition des cours d'eau et leur protection

➤ 11 mises à jour de la revue de presse

Diffusion uniquement à nos associations adhérentes

➤ 12 communiqués de presse

À lire ou relire sur fne-pays-de-la-loire.fr ➡ Publications ➡ Communiqués de presse

Mentions légales

Directeur de publication : Jean-Christophe GAVALLET

Rédaction, conception et réalisation : Antoine GROMAIRE, Benjamin HOGOMMAT, Xavier MÉTAY et Noémie MOREL

Illustrations : M.Gastinois - couverture, N.Morel - p.5,p.8,p.9,p.10,p.12p.25, X.Métay - p.1,p.2,p.9,p.13,p.14,p.15,p.18,p.20,p.21,p.22, A.Gromaire - p.12, M.Lalande - p.10, M.Bahuo - p.17, B.Hogommat - p.20, A.Breau - p.29, Sentinelles de la Nature - p.16, pixabay - p.16,p.18,p.23, A.Richard - p.17, FNE.PDL - p.7,p.11,p.19, Sarthe Nature Environnement - p.31, LPO Pays de la Loire M.Potard - p.32, Bretagne Vivante - p.32, Groupe Chiroprètes PDL - p.33, F.Vigouroux - p.30

Impression : Atelier Paquereau

8 boulevard des Bretonnières - 49124 St Barthélémy-d'Anjou

Hors-série de la Lettre de FNE Pays de la Loire

édité à 100 exemplaires papier

ISSN : 2498-3810

Cette revue et son contenu sont à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - pas d'utilisation commerciale - pas de modification 2.0 France

Financé par :




DREAL Pays de la Loire
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement






Retrouvez-nous sur :
www.fne-pays-de-la-loire.fr

 @fnepaysdelaloire

 @FNEpaysloire

 @FNE_paysdelaloire

contact@fne-pays-de-la-loire.fr
tél : 02 41 19 54 18